

L'AMA lance un appel de candidatures pour son Programme de bourses de recherche en sciences sociales 2021

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a lancé aujourd'hui un appel de candidatures pour son <u>Programme de bourses de recherche en sciences sociales</u> 2021. Les déclarations d'intérêt devront être reçues, par l'entremise de la plateforme <u>Bourses de l'AMA</u>, au plus tard le **22 novembre 2020 (à 23 h 59 GMT)**.

Comme elle l'a annoncé le <u>10 juin 2020</u>, l'AMA a repoussé de six mois cet appel de candidatures afin de mieux répondre aux besoins de la communauté académique dans le contexte de la COVID-19. L'Agence a profité de ce report pour mettre au point sa <u>stratégie de recherche en sciences sociales 2020-2024</u>, qui a été <u>approuvée</u> par le Comité exécutif de l'Agence et publiée le <u>2 octobre</u>. Misant sur des recherches impactantes, la stratégie de recherche en sciences sociales s'inscrit dans le cadre du nouveau <u>plan stratégique</u> de l'AMA annoncé récemment.

Le <u>Comité Éducation</u> de l'AMA a le mandat de superviser le secteur de la recherche en sciences sociales dans le domaine de la lutte contre le dopage, y compris les travaux du Comité de révision des projets de recherche en sciences sociales. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de recherche en sciences sociales, le <u>Programme de bourses de recherche en sciences sociales (Programme de bourses)</u> a été restructuré à la suite d'un examen mené par le Comité de révision et le service Éducation de l'Agence.

Un aperçu du Programme de bourses restructuré, y compris le processus de soumission des candidatures et les priorités de recherche qui orienteront les décisions d'investissement de l'AMA, est disponible dans le <u>document d'aperçu du programme et de conseils pour les candidats</u>. En particulier, les deux changements suivants sont à prendre en considération :

- 1. Nouveau processus de demande « en deux étapes » : lors la première étape, les candidats sont priés de soumettre une déclaration d'intérêt pour le projet qu'ils proposent, et ce d'ici le 22 novembre (à 23 h 59 GMT). Après examen des déclarations d'intérêt par le service Éducation et le Comité de révision des projets de recherche en sciences sociales, les candidats dont les projets répondent aux critères de base seront invités à soumettre un dossier complet au plus tard le 31 janvier 2021.
- 2. **Trois niveaux d'investissement :** le Programme de bourses comporte désormais trois niveaux d'investissement distincts, définis selon l'ampleur et la portée du projet de recherche, tel qu'indiqué dans le <u>document d'aperçu du programme et de conseils pour les candidats.</u>

L'AMA encourage les projets liés à l'une ou l'autre des 12 priorités de recherche qui ont été approuvées récemment par son <u>Comité Éducation</u> et qui sont décrites en détail dans le <u>document d'aperçu du programme et de conseils pour les candidats</u>. Toutefois, dans le cadre du Programme de bourses 2021, l'Agence a un intérêt particulier pour les six priorités suivantes :

- 1. Parcours et expérience du sportif
- 2. Comportements sportifs « propres »
- 3. Expérience du personnel d'encadrement du sportif en matière de lutte contre le dopage
- 4. Rôle et influence du personnel d'encadrement du sportif



- 5. Efficacité de la lutte contre le dopage
- 6. Analyse prospective (apprentissages d'autres secteurs potentiellement applicables au sport sans dopage)

Il est possible de soumettre une déclaration d'intérêt pour des projets non liés aux priorités de recherche de l'AMA, mais dans ce cas, il sera important que les candidats démontrent que ces projets sont innovants ou peuvent avoir un effet positif sur la protection du sport sans dopage, le cas échéant.

Le Comité Éducation passera en revue en avril 2021 les recommandations du Comité de révision des projets de recherche en sciences sociales pour le financement de projets par l'AMA, avant de solliciter l'approbation du Comité exécutif de l'AMA en mai 2021. Les candidats seront ensuite avisés du résultat.

Pour plus d'informations sur le Programme de bourses 2021, veuillez consulter le <u>document</u> <u>d'aperçu du programme et de conseils pour les candidats</u>, ainsi que la section sur les questions fréquentes de la plateforme <u>Bourses de l'AMA</u>, ou contacter le service Éducation de l'Agence à l'adresse ssr@wada-ama.org.

Les parties intéressées peuvent également visionner le récent <u>webinaire</u> de l'AMA intitulé: *Le programme révisé de bourses de recherche en sciences sociales* qui a été présenté par des membres du Département Éducation de l'AMA le 8 octobre 2020.